

Public concerné

Permanent d'une agence de travail temporaire

Prérequis

Maîtriser les connaissances de base de la législation du travail temporaire 1 an d'expérience minimum en agence d'emploi.

Intervenant

Formateur expérimenté et issu du travail temporaire

Objectifs de la formation :

- Appliquer le cadre réglementaire du travail temporaire
- Justifier le recours au travail temporaire
- Respecter l'égalité de traitement
- Gérer les situations de rupture du contrat de mission
- Identifier et prévenir les principaux risques juridiques en agence

Module 1

- Cadre réglementaire du travail temporaire :
 - ✓ Formalités administratives
 - ✓ Règles d'emploi des étrangers
 - ✓ Gestion des visites médicales (embauche et reprise).

Module 2

- Gestion des contrats (rappel) :
 - ✓ Typologie des contrats de travail temporaire et rappels.
 - ✓ Modalités d'aménagement du terme du contrat.
 - ✓ Cas de recours au travail temporaire et durée des contrats.
 - ✓ Délai de carence et gestion des ruptures anticipées.

Module 3

- Conditions de travail des intérimaires :
 - ✓ Réglementation sur la durée du travail, jours fériés et déplacements.
 - ✓ Règles applicables aux heures supplémentaires et modalités de paie.
 - ✓ Gestion des accidents de travail, trajets, et maladies professionnelles.
 - ✓ Implications et impacts pour l'agence.

Module 4

- Gestion des ruptures :
 - ✓ Types de ruptures : période d'essai, faute grave, abandon de poste.
 - ✓ Procédures à respecter pour éviter les litiges (notifications, preuves).
 - ✓ Gestion des indemnités (fin de mission, congés payés).

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques à l'aide de supports de formation projetés
- Etudes de cas, exercices à l'oral, mise en situation professionnelle
- Rappel des textes en vigueur et de la jurisprudence
- Echanges sur les pratiques
- Mise à disposition de documents supports en amont de la session

Durée :

1 jour (7 heures)

Date :

Nous contacter

Lieu de formation :

Intra ou Inter, en présentiel (salle de formation) ou à distance via Google Meet.

Délai d'accès :

Un délai moyen de 3 semaines est à prévoir entre l'inscription et le démarrage de la formation.

Modalités d'accès :

Inscription validée après échange avec l'organisme de formation et réception du devis signé.

Nombre de participants :

Session ouverte à partir de 1 participant
Groupe limité à 8 participants

Tarif individuel :

700€ H.T

Tarif de groupe :

Nous contacter

Accessibilité

Un référent handicap est à votre disposition afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap, contactez-nous : d.alias@e-c-r.fr

Modalités d'évaluations :

- Evaluation initiale afin de mesurer le niveau de connaissances
- Evaluation des connaissances et/ou compétences acquises en fin de formation
- Evaluation de satisfaction des participants
- Remise d'une attestation individuelle de formation